

DEC172732DAJ

Décision donnant délégation de signature ponctuelle à M. Alain Schuhl, directeur de l'Institut de Physique (INP)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de Président du CNRS ;

Vu la décision DEC150035DAJ du 27 janvier 2015 portant cessation de fonctions et nomination de M. Alain Schuhl aux fonctions de directeur de l'Institut de Physique ;

Vu le projet de contrat afférent à la modernisation, l'opération et la maintenance de la ligne CRG-A IN6 « Sharp », conclu entre l'Institut Max von Laue – Paul Langevin (ILL) et le Laboratoire Léon Brillouin (LLB) dont le CEA et le CNRS sont tutelles ;

DECIDE :

Art.1^{er}. – Délégation est donnée à M. Alain Schuhl, directeur de l'INP, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, le contrat afférent à la modernisation, l'opération et la maintenance de la ligne CRG-A IN6 « Sharp ».

Art.2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 28 septembre 2017

Alain Fuchs



Le Président

www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 96 53 90